



ORGNAC-SUR-VEZERE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de réunion de la Mairie à 20h30, suite à la convocation du 8 septembre 2020

Secrétaire de séance : Dominique MALEYRIE

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Pierre FAUCHER, Dominique MALEYRIE, Nathalie MATHIEU, Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE

Absent excusé : Philippe BRAVARD

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 JUILLET 2020

Approuvé à l'unanimité

ÉGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA TRANCHE 2 :

Mme le Maire explique que des crédits d'Etat exceptionnels ont été débloqués concernant des projets dans le domaine du patrimoine. Pour la commune, ils permettront opportunément de réaliser la 2ème tranche des travaux de l'Eglise. Le financement du projet est mis à jour ainsi qu'il suit :

- devis HT cabinet d'étude « La gare architectes » : 170 000€
- subvention Etat 50% : 85 000€
- subvention Conseil Départemental 30% : 51 000€ (*dans le cadre du seuil de 80% du total subventionnable*)
- participations Commune, Fondation du Patrimoine et autres : 34 000€

Pour compléter le dossier transmis au service instructeur de la Préfecture, dont la date limite de dépôt était le 7 septembre 2020, il convient de délibérer concernant la demande de subvention pour la tranche 2 de l'Eglise.

Approuvé à l'unanimité.

REFECTION DE LA VOUTE DE L'EGLISE

Mme le Maire rappelle que la moitié de voûte de la nef fera l'objet d'une restauration suite aux dégâts des eaux du 1/11/2019 à la charge de l'entreprise BLANCHON. Pour harmoniser ce travail de restauration (prévu par ailleurs dans la tranche 3) il y a lieu de prendre en compte la totalité de la surface, dont une partie sera assumée par la municipalité pour un montant de 6 115.21€ H.T.

Approuvé à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE PAIEMENT SOLDE PLU

Mme le Maire précise que le paiement du solde du PLU nécessite un ajustement des crédits budgétaires. Le solde de la subvention demeure toutefois à confirmer.

Décision modificative n°2020-063 :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : MISE EN VALEUR PATRIMOINE EGLISE		404,98		
Immobilités corporelles en cours	2311 85	404,98		
OP : PLAN LOCAL D'URBANISME PLU				404,98
Frais liés à la réal. de doc. d'urb. et à la num. de cadastre			202 0102	404,98
DEPENSES - INVESTISSEMENT		404,98		404,98

Approuvé à l'unanimité.

ORGNAC-SUR-VEZERE

CONVENTION POUR INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME DE LA COMMUNE AVEC LA C.C.P.U.

Suite à la validation du Plan Local d'Urbanisme de la commune (dossier déposé en préfecture le 12 août), Mme le Maire rappelle que les dossiers d'urbanisme seront instruits par la Mairie avec le concours du service d'urbanisme de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche. Toutefois, s'agissant d'une prestation payante avec la CCPU, chiffrée à 3000€/an environ, une convention doit être signée et une délibération doit être prise.

Par ailleurs, Madame le Maire indique qu'une assurance sera souscrite pour couvrir le risque de contentieux, fréquents dans ce domaine (coût estimé 128€/an).

Approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend acte du nouveau dispositif en matière d'instruction des documents d'urbanisme mais s'insurge contre cette nouvelle charge financière sur les budgets de petites communes rurales aux moyens très modestes.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Mme le Maire expose que certains tarifs communaux doivent être actualisés au 1^{er} janvier 2021.

- tarif m³ eau : 1,30€
- autres : sans changement

Approuvé à l'unanimité.

ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'achat d'une débroussailleuse de marque Stihl pour un montant de 560€ HT (acquisition dans la carte de la délégation de l'article L2122-22-4° du CGCT).

COMPTE RENDU DES DERNIERES REUNIONS : FDEE19 – SIRTOM

Paul FREYSSINET, délégué de la commune indique :

- FDEE19 : Election du vice-président, M. Guy LACHAUD (Syndicat d'électrification d'Orgnac) - Attribution des travaux d'électrification : AEL (réseaux) CONTANT (autres).

Philippe BRAVARD et André GOLFIER ont représenté la commune au SIRTOM

- SIRTOM : Election du Président, M. Yves LAPORTE

La possibilité de visiter les différents sites d'exploitation du Sirtom à destination des élus sera organisée.

POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS, présenté par Mme le Maire et M. Paul Freyssinet, adjoint. La commission des travaux s'est réunie le 9 septembre.

- Aménagement du bourg-Parvis de l'église 2^{ème} tranche : le résultat des fouilles est attendu pour poursuivre les travaux.
- Travaux Salle des Fêtes : les devis ont été envoyés signés aux entreprises retenues, GENESTE et CHAGNEAU
- Voirie : Travaux à effectuer pour la route des Chaises Hautes (10000€+2600€) et du Stade (6300€+2500€) par l'entreprise LALIGAND.
- Chemin station de Comborn : visite de chantier avec M. Philippe MOURY pour chiffrage. La remise en état de ce chemin, compte tenu de sa dégradation actuelle, constitue une priorité. Un autre devis sera demandé pour ce chantier.
- Fontaine Saint-Martial : travaux de nettoyage en cours ; en régie il est envisagé de rebâtir l'entourage pour mettre en valeur la fontaine.
- Abri de jardin du logement de la Mairie (anciennes toilettes) : des travaux de remise en état sont nécessaires.
- Contrat 2021/2023 avec le Conseil Départemental : une réunion est prévue le 29/09/2020 avec M.

ORGNAC-SUR-VEZERE

PERIER concernant les projets : Eglise, création d'un local commun stade et atelier municipal.

EAU

André GOLFIER et Paul FREYSSINET, adjoints, font le point sur l'état du réseau et sur les différentes interventions effectuées : une fuite ancienne chez un particulier a été réparée ; plusieurs incidents aussi liés aux travaux des particuliers et au déploiement de la fibre optique. Concernant la fibre l'équipe à l'œuvre n'était pas en possession de DICT alors que tous les documents avaient été envoyés en temps et en heure.

Une nouvelle fois ces problèmes conduisent à s'interroger sur la gestion de ce service dans l'avenir compte tenu des dispositions de loi NOTRe.

DIVERS

- La pose des compteurs Linky a commencé dans la commune.
- Le 13/08 a eu lieu la « réception » du livret pédagogique sur Orgnac, rédigé par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, sur la place de l'église avec visite du château de Comborn.
- Le trail Treignac/ Voutezac est passé à Orgnac le 15/05 et le Tour Optic 2000 le 3/09.
- Contact avec la SPA de Chameyrat pour établir une convention afin de procéder à la stérilisation des chats qui posent beaucoup de problèmes dans certains villages.
- Lotissement : contacter des agences immobilières pour tenter de relancer les ventes.
- Le CCAS a été sollicité 2 fois cet été pour venir en aide à des administrés. L'assistante sociale du secteur a été contactée.
- Réunion avec l'association « Les amis de l'Eglise » et la Fondation du Patrimoine : M. SOULARUE, président de la Fondation a suggéré une relance de la souscription pour soutenir les travaux de la 2^{ème} tranche.
- Rencontres avec autorités publiques locales et autres : Chef de la Gendarmerie de Lubersac (attaque de chiens) ; Famille Rurale (reprise atelier cuisine) ; le Conseil Communautaire du Pays d'Uzerche a eu lieu aux Fombiarden le 25/08 et le CIAS à Vigeois le 7/09 avec intervention de la Mission Locale ; Assemblée Générale Association des Maires à Brive le 29/08.
- Information concernant un projet privé d'épicerie associative dans le bourg
- Demande pour l'aliénation d'un chemin communal : des précisions sont demandées par les conseillers.
- Mme GREAU et M. CHAUFFOURNIER sont venus présenter leur projet de créer une association afin d'ouvrir une épicerie associative dans le bourg (ancienne maison Belette). Ils feront une communication auprès des habitants pour expliquer leur projet. Ils ont été orientés vers la CCPU pour être accompagnés.
- Les deux sénateurs de la Corrèze sont venus en entretien en mairie (les élections sénatoriales se dérouleront le 27 septembre à Tulle)

Fin de séance 23h.